



CONFERENCE INTERAFRICAINNE DE LA PREVOYANCE SOCIALE

21^{ème} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE TUTELLE DE LA PREVOYANCE SOCIALE

Bamako, le 19 février 2016

COMMUNIQUE FINAL DU CONSEIL DES MINISTRES

La 21^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres de Tutelle de la Prévoyance Sociale des pays membres de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), s'est tenue à Bamako en République du Mali, à l'hôtel Radisson Blu, le 19 février 2016.

Elle a été officiellement ouverte par son Excellence MODIBO KEITA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Mali et présidée, conformément aux dispositions statutaires, par Monsieur Hamadou KONATE, Ministre de la Solidarité, de l'Action Humanitaire et de la Reconstruction du Nord de la République du Mali, Président en exercice du Conseil des Ministres de la Conférence au titre de l'année 2016.

A L'ISSUE DE SES TRAVAUX, LE CONSEIL A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

1. Election du Président du Conseil des Ministres

Conformément à l'article 7 du Traité instituant la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), le Conseil a désigné à l'unanimité, Monsieur Hamadou KONATE, Ministre de la Solidarité, de l'Action Humanitaire et de la Reconstruction du Nord de la République du Mali, Président en exercice du Conseil des Ministres de la Conférence au titre de l'année 2016.

Le Conseil a félicité le Président sortant, Monsieur le Premier Vice-Premier, Ministre de la Santé, de la Prévoyance Sociale et Solidarité Nationale de la République gabonaise, pour avoir exercé avec éclat, son mandat.

Le Conseil a ensuite félicité le Président entrant et l'a rassuré du soutien de ses Pairs pour l'accomplissement de ses missions durant son mandat.

